



Strasbourg, le 30 novembre 2012

CDDH(2012)R76
Addendum VIII

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**Questionnaire sur la mise en œuvre de la
Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des Ministres
sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur
l'orientation sexuelle ou l'identité de genre**

76^e réunion

Strasbourg, 27-30 novembre 2012

Introduction

Le 19 septembre 2012, les Délégués des Ministres ont chargé le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) d'élaborer un questionnaire sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des Ministres aux Etats membres sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, et de le transmettre aux Etats membres.¹

Pour faire suite à cette décision, le Secrétariat a préparé le questionnaire ci-après.

Il est demandé aux autorités compétentes de bien vouloir remplir le questionnaire et de le retourner, directement ou par l'intermédiaire de leur délégation auprès du CDDH, au Secrétariat du Conseil de l'Europe (nicola-daniel.cangemi@coe.int) **d'ici au 31 janvier 2013 au plus tard.**

La plupart des questions appellent une réponse fondée sur la codification suivante :

| | | | | |
|---|--|---|--|---------------------------------|
| a. Oui, c'est fait <input type="checkbox"/> | b. Oui, des travaux sont en cours <input type="checkbox"/> | c. Nous avons l'intention d'y travailler <input type="checkbox"/> | d. Rien n'est encore décidé <input type="checkbox"/> | e. Non <input type="checkbox"/> |
|---|--|---|--|---------------------------------|

A l'exception des cas où il y a des indications précises (comme la question 3), il est demandé de fournir des informations sur les mesures ou sur les actions prises, indépendamment du fait de savoir si ces actions ou mesures ont été prises avant ou après l'adoption de la Recommandation. Des informations à cet égard devraient être fournies dans les encadrés explicatifs.

De nombreuses questions exigent en outre de fournir, le cas échéant, des renseignements complémentaires ou des explications sur des mesures existantes et sur des exemples de bonnes pratiques. Si cette possibilité n'est pas indiquée et que vous jugez utile de donner davantage de précisions, par exemple pour expliquer pourquoi, dans un cas précis, cocher l'une des cinq cases serait insuffisant ou inapproprié, n'hésitez pas à le faire en ajoutant les informations nécessaires sous votre réponse. Si nécessaire, veuillez distinguer dans vos réponses entre problèmes relatifs à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Sur la base des réponses apportées au questionnaire, le Secrétariat préparera un rapport qui sera soumis au CDDH pour adoption. Conformément à la décision des Délégués des Ministres, les résultats de l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 devraient être soumis au Comité des Ministres de préférence pour le 31 mars 2013.

Section I – Mise en œuvre et diffusion de la recommandation

1. Comment évaluez-vous la mise en œuvre de la recommandation dans votre pays ?

Pleinement satisfaisant Satisfaisant Insuffisant Absence d'impact

Veuillez expliquer votre réponse.

¹ Sept états ont fait des déclarations au moment de l'adoption de la recommandation.

2. A-t-il été procédé à un examen des mesures en vigueur, législatives ou autres, susceptibles d'avoir pour effet, directement ou indirectement, de créer une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?
- a. b. c. d. e.

Veillez préciser et, le cas échéant, donner un exemple des mesures détectées :

Y a-t-il des mesures en place en vue de remédier à une telle discrimination

- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques:

3. Des mesures (législatives ou autres) de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ont-elles été adoptées et mises en œuvre depuis l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2010)5 (y compris l'éventuelle mise en place de plans d'action nationaux, l'ajout de la Recommandation dans des plans existants ou la création de groupes de travail intersectoriels pour sa mise en oeuvre)?
- a. b. c. d. e.

Le cas échéant, veuillez donner des exemples de mesures adoptées ou en préparation.

4. Y a-t-il des mesures en place afin de collecter et d'analyser les données pertinentes relatives à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle?
- a. b. c. d. e.

Y a-t-il des mesures en place afin de collecter et d'analyser les données pertinentes relatives à la discrimination fondée sur l'identité de genre?

- a. b. c. d. e.

Y a-t-il des mesures en place afin de collecter et d'analyser les données pertinentes relatives aux crimes de haine et autres incidents motivés par la haine pour lesquels l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de la victime peut être raisonnablement soupçonnée d'avoir été l'un des motifs de l'auteur de l'infraction ?

- a. b. c. d. e.

Veuillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques:

5. Existe-t-il des voies de recours effectives pour les victimes de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (y compris des sanctions en cas d'infraction et des réparations adéquates pour les victimes) ?
- a. b. c. d. e.

Dans l'affirmative, y a-t-il des mesures en place pour informer les victimes des dispositifs existants et faciliter leur accès à ces voies de recours ?

- a. b. c. d. e.

Veuillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

6. Des obstacles ont-ils été rencontrés dans la mise en œuvre de la recommandation ? Si oui, lesquels ?

7. La recommandation, y compris son annexe, a-t-elle été traduite dans toutes les langues nationales ?
- a. b. c. d. e.

8. Quelles mesures ont été prises pour veiller à ce que la recommandation ainsi que son annexe soient diffusées aussi largement que possible ?

Section II – Mise en œuvre des dispositions spécifiques énoncées en annexe

I. Droit à la vie, à la sécurité et à la protection contre la violence

9. Y a-t-il des mesures garantissant qu'une enquête efficace, rapide et impartiale soit menée sur les allégations d'infractions pénales et autres incidents pour lesquels l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de la victime peut être raisonnablement soupçonnée d'avoir été l'un des motifs de l'auteur de l'infraction ?
- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

10. Y a-t-il des mesures en place pour qu'un mobile fondé sur un préjugé lié à l'orientation sexuelle puisse être pris en compte en tant que circonstance aggravante ?
- a. b. c. d. e.

Y a-t-il des mesures en place pour qu'un mobile fondé sur un préjugé lié à l'identité de genre puisse être pris en compte en tant que circonstance aggravante ?

- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

11. Des mesures appropriées ont-elles été prises pour s'assurer que les victimes et les témoins de « crimes de haine » ou d'autres incidents motivés par la haine fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre soient encouragés à dénoncer ces crimes et incidents ?
- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

12. Existe-t-il des procédures et des programmes de formation pour que les membres des forces de l'ordre, de la magistrature et du personnel pénitentiaire disposent des connaissances et des compétences requises pour identifier de tels crimes et incidents et apporter une assistance et un soutien adéquats aux victimes et témoins ?
- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

13. Y a-t-il des mesures spécifiques visant à assurer la sécurité et la dignité des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres placées en prison ou se trouvant dans d'autres situations de privation de liberté, conformément au paragraphe 4 de l'annexe à la recommandation ?
- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

14. Des mesures appropriées ont-elles été prises afin de combattre toutes les formes de « discours de haine » à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres, conformément à l'Article 10 de la Convention Européenne des droits de l'homme et au paragraphe 6 de l'annexe à la recommandation ?

a. b. c. d. e.

Dans l'affirmative, des mesures spécifiques ont-elles été prises afin de sensibiliser les autorités et les organismes publics à leur responsabilité de s'abstenir de faire des déclarations pouvant raisonnablement être interprétées comme cautionnant de telles attitudes haineuses ou discriminatoires à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres ?

a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

II. Liberté d'association

15. Y a-t-il des mesures garantissant la jouissance du droit à la liberté d'association (y compris l'accès au financement public disponible pour les organisations non gouvernementales) sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

a. b. c. d. e.

Le cas échéant, veuillez donner des exemples de restrictions ou exceptions aux garanties énoncées aux paragraphes 9 et 10 de l'annexe à la recommandation et indiquez si des mesures visant à revoir ou lever de telles restrictions ou exceptions sont en préparation.

16. Y a-t-il des mesures spécifiques en place pour protéger de manière effective les défenseurs des droits fondamentaux des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres contre les actes d'hostilité et les agressions auxquels ils peuvent être exposés, y compris lorsqu'ils sont censés avoir été commis par des agents de l'Etat, conformément à la Déclaration du Comité des Ministres sur l'action du Conseil de l'Europe pour améliorer la protection des défenseurs des droits de l'homme et promouvoir leurs activités ?

a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

17. Des mesures ont-elles été prises pour veiller à ce que les organisations non gouvernementales défendant les droits fondamentaux des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres soient consultées, de manière appropriée, sur l'adoption et la mise en œuvre de mesures pouvant avoir un impact sur les droits de l'homme de ces personnes ?

a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

III. Liberté d'expression et de réunion pacifique

18. Y a-t-il des mesures garantissant que la liberté d'expression, notamment la liberté de recevoir et de transmettre des informations concernant l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, puisse être exercée sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

a. b. c. d. e.

Y a-t-il des mesures garantissant que la liberté de réunion pacifique puisse être exercée sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

a. b. c. d. e.

Si des exceptions ou des restrictions spécifiques sont en place à l'égard de ces libertés, veuillez donner des exemples et indiquer si des mesures visant à revoir ou lever ces dispositions sont en préparation :

19. Les services répressifs prennent-ils les mesures appropriées pour protéger les participants à des manifestations pacifiques en faveur des droits fondamentaux des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres ?

a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

IV. Droit au respect de la vie privée et familiale

20. Des mesures ont-elles été prises pour veiller à ce que les dispositions de droit pénal pouvant se prêter, en raison de leur formulation ou de leur champ d'application, à une application discriminatoire s'agissant de l'orientation sexuelle ou l'identité de genre soient abrogées, amendées ou appliquées d'une manière compatible avec le principe de non-discrimination ?

- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

21. Y a-t-il des mesures visant à faire en sorte que les données à caractère personnel mentionnant l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne ne soient ni collectées ni conservées ou utilisées d'une autre manière, sauf si cela est nécessaire à des fins spécifiques, légales et légitimes, et que les enregistrements existants non conformes à ce principe soient détruits ?

- a. b. c. d. e.

Veillez donner des exemples d'exception à ce principe, le cas échéant :

22. Des mesures appropriées ont-elles été prises pour garantir la reconnaissance juridique intégrale du changement de genre d'une personne dans tous les domaines de la vie, conformément aux dispositions du paragraphe 21 de l'annexe à la recommandation ?

- a. b. c. d. e.

Les conditions préalables à la reconnaissance juridique d'un changement de genre ont-elles été réévaluées afin de lever celles qui seraient abusives ?

- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

23. Une fois le changement de sexe accompli et juridiquement reconnu, le droit d'une personne transgenre d'épouser une personne du sexe opposé à son nouveau sexe est-il effectivement garanti ?

- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

24. Lorsque la législation nationale reconnaît les partenariats enregistrés entre personnes de même sexe, leur statut juridique et leurs droits et obligations sont-ils équivalents à ceux des couples hétérosexuels dans une situation comparable ?

a. b. c. d. e.

Lorsque la législation nationale ne reconnaît ni confère aucun droit aux partenariats enregistrés entre personnes de même sexe et aux couples non-mariés, la possibilité de fournir aux couples de même sexe des moyens juridiques ou autres pour répondre aux problèmes pratiques liés à ce fait a-t-elle été considérée?

a. b. c. d. e.

Veillez donner des exemples :

25. Y a-t-il des mesures en place pour s'assurer que les décisions en matière de responsabilité parentale et d'adoption d'un enfant soient prises premièrement dans l'intérêt supérieur de l'enfant, ainsi que sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

V. Emploi

26. La législation prohibe-t-elle la discrimination en matière d'emploi dans le secteur public et dans le secteur privé pour des motifs d'orientation sexuelle?

a. b. c. d. e.

La législation prohibe-t-elle la discrimination en matière d'emploi dans le secteur public et dans le secteur privé pour des motifs d'identité de genre ?

a. b. c. d. e.

Dans l'affirmative, y a-t-il des mesures en place concernant plus particulièrement :

- i) Les conditions d'accès à l'emploi
a. b. c. d. e.
- ii) Promotions, licenciements, salaires et autres conditions de travail
a. b. c. d. e.
- iii) La prévention du harcèlement et les sanctions applicables
a. b. c. d. e.
- iv) La protection du droit à la vie privée des personnes transgenres
(conformément au paragraphe 30 de l'annexe à la recommandation)
a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

VI. Education

27. Y a-t-il des mesures appropriées, législatives ou autres, visant le personnel enseignant et les élèves, afin de garantir la jouissance effective du droit à l'éducation sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, en tenant dument compte de l'intérêt supérieur de l'enfant et des droits des parents concernant l'éducation de leurs enfants ?
- a. b. c. d. e.

Dans l'affirmative, y a-t-il des mesures en place prévoyant plus particulièrement :

- i) Formations, soutiens et outils pédagogiques anti-discrimination
a. b. c. d. e.
- ii) L'information, la protection et le soutien des élèves et étudiants
a. b. c. d. e.
- iii) Des informations objectives concernant l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les programmes scolaires
a. b. c. d. e.
- iv) Politiques scolaires et plans d'action pour l'égalité et la sécurité
a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

VII. Santé

28. Des mesures appropriées ont-elles été prises pour assurer la jouissance effective du plus haut niveau de santé réalisable, sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de l'annexe à la recommandation ?
- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

29. L'homosexualité a-t-elle été retirée de la classification nationale des maladies ?

- a. b. c. d. e.

30. Y a-t-il des mesures visant à faire en sorte que les personnes transgenres aient un accès effectif aux services appropriés de changement de sexe ?

- a. b. c. d. e.

La couverture par l'assurance maladie des coûts d'une procédure de changement de sexe est-elle limitée ? Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions :

VIII. Logement

31. Des mesures ont-elles été prises afin de garantir la jouissance effective et égale par tous de l'accès à un logement convenable sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, la protection contre les expulsions discriminatoires, et l'égalité des droits d'acquisition et de propriété de terres et autres biens ?

- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

32. Par rapport aux risques encourus par les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres de se retrouver sans abri, des mesures ont-elles été prises pour faire en sorte que les services sociaux pertinents soient assurés sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

IX. Sports

33. Des mesures (notamment de sensibilisation) ont-elles été prises pour combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (y compris les insultes discriminatoires) dans le sport ou dans le cadre de manifestations sportives ?
- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

X. Droit de demander l'asile

34. Dans le cas votre Etat a des obligations internationales à cet égard, une crainte bien fondée de persécution motivée par l'orientation sexuelle ou l'identité de genre peut-elle être reconnue comme un motif valide d'octroi du statut de réfugié et de l'asile ?
- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

35. Votre pays s'assure-t-il que les demandeurs d'asile ne sont pas envoyés dans un pays où leur vie ou leur liberté seraient menacées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre ?
- a. b. c. d. e.

Veillez citer les mesures et, le cas échéant, donner des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

XI. Structures nationales des droits de l'homme

36. Y a-t-il des structures nationales des droits de l'homme (organismes de promotion de l'égalité de traitement, médiateur, institutions nationales de protection des droits de l'homme) clairement mandatées pour examiner les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle?
- a. b. c. d. e.

Y a-t-il des structures nationales des droits de l'homme (organismes de promotion de l'égalité de traitement, médiateur, institutions nationales de protection des droits de l'homme) clairement mandatées pour examiner les discriminations fondées sur l'identité de genre ?

- a. b. c. d. e.

Veuillez expliquer et indiquer en particulier, le cas échéant, les possibilités d'intervention prévues par leur mandat, notamment eu égard à la discrimination multiple :

XII. Discrimination multiple

37. Y a-t-il des mesures garantissant que les dispositions du droit national interdisant ou empêchant les discriminations protègent également contre les discriminations fondées sur des motifs multiples, y compris celles fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

- a. b. c. d. e.

Section III - Suivi

38. Quelles mesures par le Conseil de l'Europe recommanderiez-vous pour garantir que les états membres s'inspirent, dans leur législation et dans leurs pratiques nationales, des principes énoncés dans la recommandation et dans son annexe ?

39. Le Conseil de l'Europe devrait-il continuer à examiner périodiquement la mise en œuvre de cette recommandation ? Si oui, cet examen devrait-il, à l'avenir, se concentrer sur des questions spécifiques ? En l'espèce, lesquelles recommanderiez-vous d'aborder ?

40. Existe-t-il des questions sur lesquelles la recommandation et son annexe devraient être modifiées ou complétées ? Si oui, merci d'indiquer lesquelles.